



Votre mission

Sous la responsabilité du Chef de division technique, vous vous occupez, notamment, de :

- ✓ gérer la cellule « impétrants et coordination riverain »
- ✓ superviser les tâches des agents techniques d7 et administratifs de la cellule ;
- ✓ travailler en étroite collaboration avec les services de l'administration (service juridique, cellule des marchés publics,...) ;
- ✓ rédiger les rapports au collège afin de délivrer les autorisations d'ouverture sur le domaine public ;
- ✓ assurer le suivi administratif des demandes d'autorisation au moyen notamment de powalco (inscription de chantier, dossier d'autorisation, coordination de chantier,...);
- ✓ concevoir des marchés de travaux, de services ou de fournitures. rédaction de cahier des charges et suivi (administratif et sur chantier) des marchés publics ;
- ✓ gérer le réseau d'éclairage public (rapport au collège, bon de commande, signalement de problème,...) ;
- ✓ préparer l'installation de chantier ;
- ✓ surveiller et vérifier la bonne exécution des travaux (d'impétrants et de particulier) et leurs états d'avancement conformément aux cahiers spécial des charges et aux prescriptions du coordinateur de sécurité ;
- ✓ participer aux réunions de chantier et à des rencontres citoyennes (suivi des réclamations,...);
- ✓ assurer le respect du planning ;
- ✓ mise à jour du plan général d'égouttage (relevé sur site, encodage, modification du plan existant,...) ;
- ✓ l'archivage des informations en version informatique (état des lieux, plans,...)

Votre profil

Vous êtes titulaire d'un baccalauréat en construction

Vous êtes autonome, rigoureux dans le travail, respectueux des objectifs et délais

Vous maîtrisez les outils bureautiques

Nous vous offrons

- ✓ Une fonction intéressante, avec des degrés de responsabilité divers, dans une Administration offrant un réel équilibre entre vie privée et professionnelle.
- ✓ Une rémunération minimum mensuelle brute indexée de 2.913,18 € (échelle RGB D9)
- ✓ Des chèques repas.

Intéressé(e) ?

Faites-nous parvenir, avant le 27/12/2020, votre lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae et de la copie de votre diplôme par courriel à l'adresse : emploi@lalouviere.be en l'intitulant : « *Candidature Technicien en chef « Impétrants »* »

Vous êtes porteur d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? Votre candidature est également la bienvenue (voir verso).



Conditions générales de recrutement

Cet appel est ouvert à toute personne porteuse d'un handicap, trouble ou maladie nécessitant une adaptation de la procédure.

Dans ce cas, il est obligatoire de prendre contact avec le département des ressources humaines par mail ou par téléphone (064/27.80.39) au plus tard à la clôture du présent appel, afin de mettre en place les adaptations nécessaires dans la mesure des possibilités de l'administration. Sur demande, les possibilités d'adaptation sont communiquées.

Nul ne peut être recruté s'il ne remplit les conditions suivantes :

1. Être Belge ou citoyen de l'Union européenne ou ressortissant de pays membres de l'Espace économique européen et membres de la confédération suisse (accord entre les états membres de la communauté européenne et la confédération suisse approuvé par la loi du 30 janvier 2002) ;
2. Jouir de ses droits civils et politiques ;
3. Être de conduite irréprochable et fournir un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures ;
4. Être âgé de 18 ans au moins à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures ;
5. Être porteur du diplôme ou du certificat d'études exigé pour l'emploi à conférer, tel que précisé dans les conditions particulières d'accès aux divers grades et fonctions ;
6. Pour le titulaire d'un diplôme ou certificat d'études délivré par un pays étranger, présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation délivrée par la Commission d'équivalence justifiant l'équivalence dudit diplôme ou certificat d'études au titre belge requis pour l'emploi à conférer.
7. Justifier d'une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
8. Réussir un examen de recrutement comportant :

- Une épreuve écrite de mise en situation professionnelle consistant en un dossier à remettre portant notamment sur des analyses, des mises en situation en rapport avec la fonction à pourvoir (sur 120 points)

- Un entretien oral visant à évaluer les aptitudes et les compétences professionnelles du candidat (sur 80 points).

L'épreuve écrite est éliminatoire : seuls les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite, seront invités à participer à l'épreuve orale. Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.

Une convocation reprenant toutes les informations utiles sera adressée par mail aux candidats qui répondent, à la clôture de l'appel, aux conditions requises.

Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Monsieur Yannick Thirion, Chef de division technique ff au 064/27.78.82